L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 23 MARS.

FEUILLETON.

LA CAPE ET L'EPEE.

SECONDE PARTIE.

LA TOISON D'OR

XXVII.

AU FOND D'UN BOIS.

Nous avons laissé, on s'en souvient, M. de Montestruc suivi de Coquelicot, de Kadour et de l'Augnillet, chevauchant vers le pays lorrain. Il n'était plus qu'à une petite distance de Metz lorsque son attention fut éveillée par une bordée de cris rauques parmi lesquels il lui semblait reconnaître quelques syllabes de son nom entremêlées de jurons furieux. Il se retourna sur sa selle. Un nuage de poussière roulait sur la route derrière lui et de ce nuage sortaient les cris qui barcelaient ses oreilles. Le nuage arriva sur sa petite troupe comme s'il eût été chassé par un vent terrible et la figure enflammée de M. de Saint-Ellix se dessina tout à coup.

—Par la mort Dieu! cria le marquis d'une voix furibonde, ne pourrait-on prévenir les gens quand on part? C'est une trahison dont t... entends à me rendre compte, triple ... Garde-toi de répondre ... tu vas me dire.... Oui, je ... chez l'adorable princesse, ... n'étais pas à ses pieds, je r... ses fenêtres rimant des sonnets ... onneur.... On ne me voyait nulle ... le sais encore, mais est-ce une ra... m'oublier.... J'étais véritablement d'une colère épouvantable quand un hasard m'eut révélé ton escapade hors de Paris. Je me suis lancé à tes trousses, jurant bien de t'éventrer si tu rejoignais l'armée le premier...... et me voilà! Je te pardonne à présent parce que je te mets bien au défi d'entrer à Metz sans moi. Mais c'est égal, ma fureur éteinte, j'ai bien soif!

—Monsieur le marquis, rassurez-vous, répliqua Coquelicot, en pays chrétien on boit partout.... et on m'a déjà parlé d'un petit vin de Moselle qui fera bien votre affaire.

Lorsque la petite bande ainsi renforcée arriva dans la vieille cité qui avait repoussé les assauts de Charles-Quint, Metz présentait le spectacle le plus extraordinaire qui se pût voir.

Un petit corps d'armée composé des quatre régiments d'infanterie, Aspaguy, La Ferté, Grancey et Turenne réunis, et Piémont, et la brigade de cavalerie de Gassion, forte de quatorze cornettes, s'y était assemblé et faisait grand tapage, accueilli avec force fanfares et banquets par la garnison de la ville. Les cabarets ne désemplissaient pas et ce n'étaient partout que danses, chansons et ripailles.

On laissait les soldats s'égayer à la veille d'une expédition, d'où un grand nombre d'entre eux pouvait ne pas revenir, et tout en maintenant la discipline sans laquelle il n'aurait pas pu traverser l'Allemagne dans toute sa largeur, Coligny fermait les yeux sur les peccadilles.

A côté des chefs désignés par Louvois, qui était à l'aurore de sa puissance et disposait de tout, une foule de gentilshommes s'étaient joints à cette armée en qualité de volontaires, et le roi en personne avait pris soin de les distribuer par compagnies. Parmi cette jeunesse brillante pour qui la guerre était un plaisir d'autant plus vif qu'il était plus dangereux, on remarquait les ducs de Brissac et de Béthune, de Bouillon et de Sully, les princes d'Harcourt et de Soubise, ceux de Rohan, les marquis de Lugny, de Gravile, de Monchy, de Mortemart, de Senecé, de Villarceau, de Balaincourt, de Termes, de Castelnau, de Rochefort, de Rayny et de Canaples, de Villeroy et de Vallin, de Forbin, et de Courcelles, d'Albret et de Matignon le chevalier de Lorraine, le chevalier de Saint-Aignan, M. de Guitry, M. de Cossé, le comte d'Auvergne et d'autres encore qui composaient la fleur de la noblesse française. Celle de la ville et du pays Messin se mettait en fête pour la recevoir honnêtement et la bien traiter.

On n'entendait parler que de bals et de chasses que l'on entremêlait de revues et d'exercices militaires pour maintenir les troupes en haleine. Chaque arrivée nouvelle était un prétexte à festins nouveaux. On jouait gros jeu et on faisait grande chère. Les plus vieux hôtels de Metz et tous les châteaux du voisinage avaient ouvert leurs portes à deux battants et prodiguaient aux volontaires la plus fastueuse hospitalité. La joie régnait sur tous ces jeunes visages; elle semblait encore animée par l'incertitude du retour. Combien peut-être qui seraient moissonnés par le sabre des Turcs!

Coligny cependant, qui était arrivé à Metz dès la fin d'avril, s'employait sans relâche à mettre sa petite armée sur un bon pied, et à tout préparer pour le départ. M. de la Feuillade lui avait été adjoint en qualité de premier maistre de camp, avec la commission secrète de le remplacer en cas de maladie ou de blessure, mais le général en chef se laissait se bavaner dans sa vanité et veillait à tout. Les fêtes et les préparatifs duraient encore pendant les premiers jours de mai. La gaîté qui animait les campements, la dépense qu'on y faisait, les chants qui retentissaient partout auraient pu donner à croire à un spectateur ignorant de ce qui se passait en Europe que ces soldats et ces officiers, qui allaient combattre dans des pays inconnus un ennemi redoutable, avaient été réunis dans le seul but de partager les plaisirs d'un carrousel.

Ce fut au milieu de ce bruit et de ce mouvement joyeux que Montestruc tomba, un matin du mois de mai par un clair soleil qui riait dans la verdure fraîche du printemps. On voyait des canons parmi les pommiers en fleur et des files de fusils rangés en faisceaux le long des haies, parées à de gros bouquets. Le tambour battait au bord des ruisseaux, et sous l'ombre mobile des bocages sonnaient les trompettes. A travers les prairies, les jeunes filles agaçaient les soldats en bel uniforme ... plus qu'autrefois ... les dames conduites par ... chevauchaient parmi les ... admiraient la savante ... étendards dont Louis XIV ... même choisi la couleur pour ... dottaient au vent mêlés aux ... de feuillage sous lesquels les ... dressaient leurs tables volantes.

Coquelicot, qui avait passé la journée à courir de tous côtés, déclara, le soir venu, que Metz lui paraissait une ville incomparablement plus jolie que Paris.

—Vive la guerre! s'écria-t-il dans un bel élan de joie, les philosophes dont je me suis toujours méfié et les livres, par surcroît, l'ont calomniée. On y rit, on y danse, on n'y tue personne, et c'est un état charmant inventé par les hommes pour donner aux villageoises l'occasion de trouver des amoureux. Il n'y a que les volailles du voisin qui en souffrent un peu.

L'Anguillet partageait ce sentiment; accueilli sur sa mine espiègle dans toutes les buvettes devant lesquelles sa promenade l'avait fait passer, il avait une pointe de gaieté et ne laissait pas en éclats de rire.

Kadour lui-même avait perdu de sa gravité et daignait sourire.

A cette même heure, Hugues, enfermé avec le comte de Coligny, apprenait qu'il s'était arrivé à Metz que pour en repartir presque sans débrider.

—J'ai besoin de quelqu'un qui me précède sur les terres de l'empire, lui dit le chef de l'expédition, et me renseigne exactement sur l'état des choses. Tu es jeune, tu es brave, fidèle, entreprenant, tu m'es dévoué comme je te suis tout acquis; c'est donc toi que j'ai choisi pour cette mission de confiance. Tu bâteras ton départ.

—Demain, si vous voulez.

—Demain, soit. Tu annonceras mon arrivée prochaine aux ministres de l'empereur Léopold. C'est au plus tard le 16 ou le 17 que je me mettrai en route. J'en ai donné avis à M. de Louvois. Je n'ai point d'informations sûres sur le nombre et la qualité des troupes dont l'empire dispose et auxquelles je dois me joindre. Je connais sur sa réputation le chef qui les commande; nul ne mérite mieux cet honneur que le comte Montecucoli. Mais que peut un général qui n'a que peu de soldats ou de mauvais soldats à mettre en ligne? Tu sauras—il faut que tu le saches—quelles positions il occupe, sur quelles places fortes il s'appuie, quels contingents il espère; s'il compte prendre l'offensive ou rester sur la défensive, si Vienne même est menacée et ce que l'on a fait pour la mettre à l'abri d'un coup de main. Ne te fie pas à ce que te dira le vieux Porcia, le ministre favori du vieil empereur. Il s'endort dans sa suffisance et son inertie; vois par tes yeux.

—Comptez sur moi.

—Le beau serait de connaître le fort et le faible de l'armée turque. On la dit nombreuse, on l'estime invincible; mais il faut faire la part de l'imagination et de la peur qui grossit tout. Cependant il faut avouer qu'elle s'est répandue à travers la Hongrie comme un torrent, balayant tout devant elle, emportant les villes et dispersant les troupes qui tentaient de résister. Un homme terrible est à sa tête, le grand-visir Achmet-Kiuperli qui de portefaix est devenu général. Ce n'est pas un adversaire à mépriser. Il a le courage et la ténacité de l'homme de guerre, il en a le coup d'œil et l'énergie. Si on ne l'arrête pas dans sa course, il peut être le destructeur de la chrétienté. Mais comment savoir avec certitude ce qui se passe dans son camp et de quels éléments se compose l'armée qu'il mène à l'assaut de l'empire d'Allemagne, et, cet empire renversé, de l'Europe? Un coup de maître serait d'y parvenir. Je ne t'en demande pas tant, mais n'ignore rien de ce que tu peux apprendre. Il y a des hasards qui décident du sort d'une bataille. Or, ce que j'ai pu comprendre par tout ce qui m'a été rapporté, c'est que si les affaires de l'Autriche ont un capitaine pour les défendre, elles n'ont point de ministre pour les diriger. Donc ne néglige rien, et quand j'arriverai dans les provinces où j'ai à soutenir l'honneur du nom français, que je trouve en toi un guide et un conseiller.

Coligny s'avança vers Hugues, et l'embrassant:

—Tu sais que lorsqu'on s'engage dans une expédition comme celle-ci, reprit-il, il faut en sortir vainqueur ou n'en pas revenir.... Nous nous conduirons en braves gens.... L'honneur sauf, il faut s'en remettre à la Providence pour le reste.

Le lendemain fit voir à Hugues que s'il était bon de se confier à la Providence pour le reste, le hasard y mettait aussi la main quelquefois.

Au moment où il sortait de l'hôtel de Coligny, où on ne se pressait pas d'expédier les lettres de créance qui devaient rendre sa mission plus facile, un homme vint à lui sur la place d'armes et l'aborda par une accolade dont Montestruc eut quelque peine à se détacher. L'autre souriant, et sans lui lâcher les mains:

—Je vois ce que c'est.... Vous ne me reconnaissez pas! Il y a si longtemps que vous ne m'avez vu, et vous étiez si jeune! Mais moi, je ne vous ai pas oublié, j'ai la reconnaissance du cœur! Il m'en aurait fallu un tout farci d'ingratitude pour ne pas me rappeler l'hospitalité que vous m'avez offerte et le bon repas que j'ai fait à la Testère!

—A la Testère? répéta Hugues.

—Eh oui! dans cet honnête château qui avait une si bonne renommée dans tout l'Armagnac et où vous profitiez si bien des leçons du brave Agrippa, ce modèle des écuyers! Ah! quel homme! non moins avisé que vaillant!.... Je vois encore la salle tapissée de panoplies où il recevait les gens de guerre qui passaient aux environs!.... et la chambre basse où l'on soupait si bien après force estocades!

Il n'en fallait plus douter; l'étranger avait traversé la Testère. Hugues avait devant lui une espèce de soldat de grande taille bien découplé et dont l'âge ne semblait pas avoir diminué la vigueur. Son visage basané portait la trace de longues fatigues, des rides creusaient ses joues et son front, il avait la barbe et les moustaches grises, les tempes dénudées, mais ses yeux brillaient comme ceux d'un faucon, et ses membres nerveux gardaient encore la souplesse des jours lointains de sa jeunesse. Coquelicot le dévorait des yeux.

—Par Dieu! reprit l'homme qui de nouveau jeta ses bras autour du cou de Montestruc, vous commenciez déjà à vous débrouiller l'épée au poing! De rudes compagnons, qui avaient guerroyé avec Wrangel et Tilly, et couru force pays, trouvaient à qui parler quand ils croisaient le fer avec vous! Si vous avez tenu tout ce que promettait votre adresse juvénile, je plains ceux qui vous chercheront querelle.... ce sont des hommes morts!.... Quel coup d'œil! quelle riposte!.... Ça partait comme l'éclair!.... Donnez-moi donc, je vous prie, des nouvelles de l'honnête Agrippa?

(A continuer.)

VAPEURS.

Le Lac.

ARRANGEMENT D'HIVER.

Steamers de la Malle des Etats-Unis entre Mandeville et la Nlle-Orléans.

Pour Mandeville, Lewisbourg Madisonville et Covington.

Le beau steamer fin marcheur et à basse pression CAMELIA.

Capitaine Hanover, partira, pour les susdites villes le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin; le MARDI, à l'arrivée du convoi de 2 heures de l'après-midi; le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi.

Le LUNDI et le JEUDI le bateau ira jusqu'à l'Old Landing, sur la rivière Tchefuncte, pour Covington. Retour; il quittera Old Landing le mardi et le vendredi, à 6 heures du matin; Madisonville tous les LUNDIS et JEUDIS matin.

Il ne sera positivement pas reçu de fret après le départ du convoi précédent celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Par suite du mauvais état du wharf de Lewisbourg, le Camélia ne s'y arrêtera que quand le capitaine jugera qu'il est prudent de le faire.

C. M. SORIA, Agent.

15 mai Aux Nos 18 et 20 rue de l'Union.

Vicksburg.

Départ régulier tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ,

T. F. Leathers, capitaine, J. F. Muse, commis.

Ce bateau de première classe fera le service régulier de la Nouvelle-Orléans à Vicksburg et Davis' Bend, comme il est dit ci-dessus.

A Vicksburg, il fera jonction avec les bateaux faisant les voyages des rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower, ainsi que la ligne Anchor qui fait les voyages réguliers de Memphis, Cairo et St. Louis.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à INO. JANNEY 117 Commune et HITE & CARLIN, 4 Tchoupitoulas.

5août—9m

Peoples New Orleans and Grand Ecore Packet Company,

Départ, tous les mercredis à 5 P. M.

POUR Grand-Ecore, Montgomery, l'embouchure de la rivière aux Cannes, Cotile, Alexandrie, Norman, Barbin, ainsi que tous les débarcadères de la Rivière Rouge, le bon bateau à vapeur

BRADISH JOHNSON,

JOHN HEINN, capt; Ed. BURK et J. O. Joffrion, commis.

Partira comme il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à LORD & McPEAKE, 46 Camp. N. O. DONOHUE 20 janv.

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet. Jour de départ, tous les samedis, à 5 P. M.

Pour Fort de Russey, Barbin, Norman, Alexandrie, la Rivière aux Cannes, Montgomery, Grand Ecore ainsi que tous les débarcadères intermédiaires, le bateau à vapeur

NOUVEAU BART-ABLE

R. SINNOTT, capitaine, GEO. C. HAMILTON, com.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à N. M. CARTER, 33 rue du Camp, HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas, BRITTON & EPPLER, 106 rue Commune, ADAMS & WORK, 9 Commercial Place.

21 déc.

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Mercredis à 5 h.

Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.

BERTHA,

W. Burton, capitaine, J. B. Schmidt, commis.

Ce bateau laissera la Nlle-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du frêt et des passagers pour tous les atterrages du Bayou des Glaizes, faisant sa jonction avec le bateau A. Mills de Simmsport.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à BRITTON & EPPLER, No 106 de la rue de la Commune.

5 août—9m

POUR LES OPELOUSAS.

Départ, tous les Samedis, à 5 h. P. M.

Pour Washington, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le bateau à vapeur

FLETA,

C. C. Pickel, capitaine, T. H. ... et S. Derbes, commis.

Il prendra du frêt et des passagers pour tous les débarcadères du Bayou des Glaizes, ainsi que du frêt pour la Côte.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à HITE & CARLIN, No. 4 de la rue Tchoupitoulas, LORD & McPEAKE, No 46 de la rue du Camp.

14 janv.

Attakapas et Atchafalaya.

Départ, MARDI, 23 mars, à 5 heures P.M.

Pour Simmsport, Churchville et tous les débarcadères intermédiaires de la rivière Atchafalaya et du Bayou Chênes, pour Pattersonville, Centreville, Franklin, Charenton, Jeanerette, la Nlle-Ibérie, Fausse Pointe, St Martinville et tous les débarcadères du Bayou Têche. Le bateau à vapeur et d'un faible tirant d'eau

IDA,

Capt. J. P. FORGAY, commis, A. MEYNIER Sr.

Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à HITE & CARLIN, No 4 rue Tchoupitoulas.

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la Côte, de Baton Rouge et du débarcadère de Wall.

DEPART tous les LUNDIS, à 5 heures P. M.; et tous les VENDREDIS, à 10 heures A. M., à dater de VENDREDI, 23 octobre. Le bateau à vapeur

B. L. HODGE,

Capitaine P. Mc Elroy.—Commis, F. Bergeron et J. A. Comstock.

Retour—tous les DIMANCHES et MERCREDIS soir.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON, No 30 de la rue Conti.

14mai—12m

Paquebot de la Côte et de Lafourche, Jusqu'à Thibodauxville.

Deux fois la semaine. Pour la côte et Lafourche. Le bateau à vapeur

HENRY TETE,

Capitaine J. F. Aucoin, Commis P. A. Charlet.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MERCREDIS matin à 10 heures et tous les SAMEDIS soir à 5 heures.

Retour: il partira de Donaldsonville les LUNDI et VENDREDI matin, il descendra la côte le jour. 16 juillet—1an.

Pour la Côte au-dessus de la ville

La Nouvelle Orléans, la côte et le débarcadère du Couvent et le White Hall Saw Mill,—Trois fois par semaine.—Le bateau à vapeur

MARY IDA,

Capitaine J. A. Ruiz; commis J. L. Boyd.

Partira de la Nouvelle Orléans, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin. Il sera de retour les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES pendant le jour.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à W. J. COMAUX, 20 rue Conti.

11jan—3m

Paquebot de la côte et du College Point.

Trois fois la semaine.

LE steamer

WAWENOCK,

THEODULE ELFERT, Capitaine.

Partira de la Nouvelle-Orléans tous les mardis et jeudis à 11 heures du matin, et le dimanche à 9 heures du matin. Il arrivera le lundi, mercredi et vendredi.

Le frêt n'est débarqué qu'en plein jour.

Pour frêt ou passage s'adresser à bord.

5 fév 3m

Pour la Côte au-dessous de la ville.

Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à midi.

Pour les forts, la station de la Quarantaine Bas, toutes les habitations et tous les débarcadères, le bateau à vapeur

ST. MARY,

... et fin marcheur, capitaine Fred Probst, f. C. Tremoulet et A. Spicehnayore, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Le Samedi seulement il étendra ses voyages jusqu'aux Forts.

1 déc.

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.

M. PH. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton Rouge, Ouest et Est-Feliciana.

WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.

J. LANDREAU, Maître-de-poste à Hermitage pour la paroisse de la Pointe-Coupée.

GEO. L MAYER, Maître-de-poste à Marksville paroisse des Avoyelles.

A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.

M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.

M. L. DUPLEIX, à Natchitoches.

M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-post Plaquemines, paroisse Iberville.

J. MILLET, à Franklin, paroisse Ste-Marie.

ALFRED GRADENIGO, St-Martinville.

VALERY THIBODEAU, Pont-Bré

A. DURIO, Arnaudville.

M. PETETIN, Grand-Côteau.

ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.

F. F. BEREAU, à la Passe-Christian.

A. NEVEU, Vermillionville.

LAURENT CHÉRI, Plaquemines (Iberville).

A. BOYER, Moreauville (Avoyelles).

R. RICULFI, Houma (Terrebonne).

SYLVAIN LEHMAN, Maître-de-poste à Jonville (Texas).

WM. HUDSON, à Jeannerette, paroisse Ste Marie.

EDGAR DELERY Baie St Louis (Miss.

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'Abeille (édition quotidienne, $14 par an; édition hebdomadaire, $6). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, préalablement fait à ... [illegible]

PIECES

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.

LIGNE POSTALE DE NEW-YORK AU HAVRE.

Les vapeurs ... [illegible] du Nord ... [illegible] autres lignes.

VILLE-DE-PARIS, ... [illegible]

AMERIQUE, Pouzols, ... 3 avril.

PEREIRE, Danré, ... [illegible]

PRIX DU PASSAGE ... [illegible]

Première cabine ... [illegible] Troisième cabine et entrepont à prix réduits. ... [illegible]

GEO. MACKENZIE, Agent, 55, Broadway, New-York, ... GRAND, Agent, ... Gallier Court, Lettre M. N. O.

nov—22

STEAMERS DU HAVRE

—ET DE LA—

NOUVELLE - ORLÉANS.

Les steamers suivants, qui sont de première classe et voyagent sous pavillon espagnol seront expédiés de la Nouvelle-Orléans pour le Havre, directement.

ESPARTERO,	CASTELLAR,
PELAYO,	CORTES,
RIVERA,	COLON,
QUEVEDO,	(d'autres en construction.)

Ils passent la barre en tout temps, sans retard.

Pour frêt ou passage (excellents emménagements, bonne table, y compris le vin.) S'adresser à

F. INGATE, agent, No 14 de la rue de l'Union, Nouvelle-Orléans.

26juill—1an

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Hâvre, a Southampton et la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD partiront comme ci-dessous—

Départ:

	De Brême.	De la Nlle-Orléans.
Hannover...	12 janv.	17 fév.
Frankfurt...	9 fév.	17 mars.
Hannover...	8 avril.	9 mai.

Les autres jours de départ seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le frêt.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Chambres..........	$150 en or.
Entrepont..........	40

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton,—au Hâvre ou à Brême:

Chambres..........	$150 en or.
Entrepont..........	45

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres..........	$50 en or.
Entrepont..........	15

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés.

Pour plus de détails, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,

3 août—1an Au No 48 de la rue de l'Union.

Pour New York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer

CORTES,

Freeman, commandant

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse

DIMANCHE, 28 mars, à 8 h. A. M.

Passage.......................$30.

Cette ligne prend du frêt et donne des connaissements, pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour frêt ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON, Rue Carondelet No 41.

mai—1an

POUR VERA CRUZ.

Tampico, Tuxpan, Campeche, Progreso, La Havane et New-York.

LIGNE de steamers de la malle, de New York, de la Havane et du Mexique.

La ligne est composée des steamers

CITY OF MEXICO.......Capt. W. B. Sherwood,
CITY OF MERIDA.........Capt. J. W. Reynolds,
CITY OF HAVANA..........Capt. T. J. Philips

Le steamer

CITY OF HAVANA,

Commandant F. ... Phillips,

partira de son quai, au pied de la rue Calliope, 1er District, le SAMEDI, 3 avril, à 8 heures du matin.

Passage pour Vera Cruz..............$60. en or.

F. ALEXANDRE & SONS, 33 Broadway, New York,

Pour frêt ou passage, s'adresser à

J. M. WITHERSPOON, Agent, Au No 60 de la rue Carondelet.

Le steamer CITY OF MERIDA partira le 24 avril.

13 nov—1 an.

Philadelphie via la Havane.

PHILADELPHIA AND SOUTHERN Mail Steamship Company.

POUR PHILADELPHIE via la HAVANE. Transportant la malle des Etats-Unis.

JUNIATA, comm. J. W. Catherine. 1300 tonneaux
YAZOO, do. L. D. Barrett... 1400 tonneaux
C. W. LORD, L. Colton. 1800 tonneaux

Départ, VENDREDI, 26 mars, à 5 heures P. M.

Le beau steamer de 1ère classe,

YAZOO,

L. D. Barrett, commandant,

Partira de son quai, en face de la Place Jackson, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Passage pour la Havane (monnaie des E.-U.) ... $35
Passage pour Philadelphie.......... 50
Billet donné à New-York pour tout le voyage.. 50

Pour frêt ou passage, s'adresser à

EDWARD A. YORKE, Agent, au coin des rues Carondelet et Gravier

4 nov—1 an.

Premier état annuel

—DE—

L'ATLAS INSURANCE COMPANY DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Au No. 152 de la rue du Canal.

Le 13 décembre 1873.

Conformément aux réquisitions de sa charte la compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans la partie fractionnelle de l'année expirée le 31 décembre 1873.

Primes d'incendies..........		$52,541
Primes de rivières..........		1,118 5
Total des primes..........		$53,615 1·
En moins—primes non expirées..........		35,676 71
Montant net des primes..........		$17,939 30
A déduire:		
Pertes par les incendies—payées..........	$ 226 33	
Dépenses générales, moins profits, pertes et intérêts..........	12,164 96	12,391
Montant réservé pour pertes non réglées..........		$5,546 80

L'ACTIF de la compagnie est comme suit:

Prêts sur hypothèques, premières hypothèques sur propriétés foncières non grevées valant $305,450..........	$161,222 40
Propriétés foncières appartenant à la compagnie..........	17,500 00
Prêt garanti par des actions..........	1,069 00
Actions appartenant à la compagnie..........	27,500 00
Bons des Etats-Unis..........	5,000 00
Effets à recevoir..........	3,226 [illegible]
dabêtes surdem. portant 8 pour cent d'intérêt..........	19,350 0
intérêt..........	24,462 44
Primes en voie de recouvrement..........	27,430 30
Effets à recevoir pour primes..........	390 00
Dans la caisse de la banque et entre les mains du trésorier..........	12,419 76
Mobilier du bureau, coffre-fort, fournitures d'agence..........	3,045 7
Capital souscrit, en voie de règlement..........	46,451 50
	$345,942

PASSIF.

Capital, 4,153 2-3 actions, de $100, assurées à $75 l'action..........	$313,750
Montant réservé pour garanti surmontant tous les risques non expirés, formant 50 pour cent des primes non expirées..........	17,938 2
Primes non expirées, moins 50 pour cent réservé..........	17,938 40
Montant réservé pour pertes non réglées..........	5,546 80
Salaires non payés..........	769 11
	$355,942 50

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

WM. H. STEVENSON, Président.
DOUGLAS WEST, Secrétaire P. F.

Signé, sous serment, ... devant moi, ce 5 ... A. D. 1874.

The Freedmen's Savings & Trust Co.

CAISSE D'EPARGNES.

Charte accordée par les Etats-Unis en 1865.

SUCCURSALE DE LA NELLE-ORLEAN

No 182, Rue du Canal,

[illegible]

HEURES DE BANQUE

De 9 heures A. M. à 3 heures P. M.

Ouverte les ... [illegible]

Un intérêt est alloué sur les dépôts.

C. D. ... [illegible]

[illegible]

CHEMINS DE FER.

THE MOBILE LINE.

[redacted]

On and after February 8, 1875.

Trains leave depot foot Canal street as follows: EXPRESS AND MAIL, DAILY, at 8 a. m. ... [illegible]

Express and Mail daily at 3 35 p. m. ... [illegible]

R. W. ROBINSON, ... [illegible]

LIGNE DE-BOIS ... [illegible]

[redacted]

Les trains partent ... pied de la rue du Canal comme suit:

EXPRESS ET MALLE, TOUS LES JOURS, à 8 heures du matin.

Train d'agrément, les samedis seulement, 2.0 p. m.

Express du soir tous les jours à 4½ heures p. m.

Les trains arriveront à la Nouvelle-Orléans: Express et malle, tous les jours, à 6, 20 A. P. M. Train d'agrément, les lundis ... 8.00 a. m.

Express du soir, tous les jours à minuit.

C'est la seule qui ... CHARS PULLMAN jusqu'à Louisville, Charlotte et les sources de la Virginie.

Bureau, coin Camp et Commune, vis-à-vis le City Hotel.

D B ROBINSON, ... [illegible]

[redacted]

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, St-Louis et Chicago.

Les trains partent et arrivent comme suit: (Du dépôt, au pied de la rue des Calliope.)

A partir du 28 décembre

DEPARTS.		ARRIVEES.	
Express..........	7:30 A. M.	Express..........	11:00 P. M.
Malle..........	5.00 P. M.	Malle..........	10:30 A. M.

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A ST LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE.

Un seul changement de chars dortoirs jusqu'aux villes de l'Est.

Vente de billets et renseignements au No. 22 de la rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent.

E. D. FROST, Directeur-Général. 18 avril

[redacted]

New Orleans, St Louis & Chicago R. R. Co. (Great Jackson Route.)

(From Calliope street Depot.) From December 25—1874

DEPART.		ARRIVE.	
Express..........	7:30A. M.	Express..........	11.00 P. M.
Mail..........	5:00P. M.	Mail..........	10.0A. M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST. LOUIS-CHICAGO, AND LOUISVILLE.

Only one change of sleeping cars to Eastern cities.

Tickets for sale and informations given at 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent.

E. D. FROST, General Manager.

Chemin de Fer Pontchartrain.

[redacted]

L'extrémité du chemin, en ville, est établie à "l'ancien dépôt" rue des Champs-Elysées, près la Levée.

Excursion au Lac, aller et retour, le même jour.......25 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans......10 cents.

Pour la station de Gentilly 15 cents pour aller et autant pour le retour.

Départs de la ville.		Départs du Lac.	
6	heures A. M.	7	heures A. M.
8	"	7½	"
10	"	11½	"
Midi		1½	" P. M.
2	" P. M.	3½	"
4	"	5½	"
6	"	6½	"

Les dimanches un train partira toutes les heures, dès 7 heures de l'après-midi.

Les passagers qui désirent s'arrêter à Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du train.

C. H. ALLEN, Surintendant-général.

5avril—9m

[redacted]

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT HEURES A. M., et se relie au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 heures A. M.

Le frêt pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté sur l'avis du bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux du frêt, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Brashear, ... [illegible]

[illegible]

Pour frêt ou passage, s'adresser ... Natchez et Marseilles. Il ne sera point reçu de frêt ... 5 heures. ... CHS. A. WHITNEY CO., Agents.

Compagnie d'Assurance du Peuple

DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

Bureaux, No 5 de la rue St-Pierre.

TROISIEME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1874.

Sur risques d'incendie..........		$86,194 [illegible]
" de rivières..........		3,361 [illegible]
" de mer..........		13,000 [illegible]
Total des primes..........		$99,483 [illegible]
En plus risques non expirés pour 1873..........		26,[illegible]
		$122,[illegible]
En moins, primes remboursées..........		1,277 [illegible]
Montant net des primes reçues..........		$121,[illegible]
Pertes payées dans la même période—		
Sur risques d'incendie..........	$17,082 42	
" de rivières..........	4,747 66	
" de mer..........	5,940 31	
Réduction (rebate)..........	1,586 79	
Réassurances..........	2,626 62	
Taxes..........	2,600 00	
Loyer..........	1,140 00	
Impressions, annonces, ...		
Litières de bureau..........	675 25	
Dépenses, etc. intérêt et ... moins	1,179 30	
Réservé pour les risques non expirés de 74..........	7,[illegible]	$64,[illegible]
Bénéfice net..........		$13,[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit

Billets de capital..........	$261,[illegible]
Primes en voie de recouvrement..........	13,[illegible]
Actions de banques et autres actions..........	54,[illegible]
Propriétés foncières..........	5,631 [illegible]
Billets garantis..........	4,[illegible]
Billets garantis par hypothèque..........	,941 [illegible]
Effets à recevoir, ... échéance..........	,0[illegible]
Meubles et installations de bureau..........	5,1[illegible]
En caisse..........	[illegible]
Total de l'actif..........	$301,[illegible]

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

R. M. DAVIS, Président.
A. SOCOLA, Vice-Président.
A. GRANGER, Secrétaire.

Signé, sous serment, par devant moi, à la Nlle Orléans, ce ... jour de juillet 1874.

A. E. DORECOURT, Notaire Public

Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1874.—Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, qu'un dividende de DIX pour cent sur le capital payé est déclaré et porté au crédit des billets d'actions (stock notes), également qu'un dividende de QUINZE pour cent, COMPTANT, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 30 juin 1874 sera payé à dater du dixième jour du mois d'août 1874.

DIRECTEURS.

R M Davis	Jos David
A Socola	M Berwin
J Mitsel	David Hughes
Ernest Pragst	J J Reiss
N A Llambias	F Sancho
R Saloy	H Manuel
J Sambola	R Dumestre
J K Gourdain	S Cambon
V Battalora	J Newhauser
J B Spiari	F Jardela
A Heber	M Dreosevich

ETAT DE SITUATION

—DE LA—

Germania National Bank

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

31 décembre 1874.

ACTIF.

Billets escomptés..........		$ [illegible]
Prêts sur demande..........		[illegible]
Bons des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour garantie de la circulation..........		[illegible]
Primes sur les bonds et ...		[illegible]
Billets des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour rembourser la circulation..........		[illegible]
Actions et bonds divers..........		[illegible]
Dû par des banques et des banquiers éloignés..........		[illegible]
Mobilier et accessoires..........		[illegible]
Avoir en argent:		
Bonds des E. U. en main..........	112,000	
Comptant en caisse tel..........	[illegible]	
Do dans les banques de New-York..........	[illegible]	
Total de l'actif..........		[illegible]

PASSIF.

Capital payé..........	$ [illegible]
Excédant de fonds..........	[illegible]
Billets émis..........	[illegible]
Dépôts..........	[illegible]
Dû à des banques et à des banquiers éloignés..........	[illegible]
Profits bruts pendant les 6 derniers mois..........	[illegible]
Moins dépenses et taxes..........	[illegible]
Profits nets (sur lesquels un dividende de 7 1/2 pour cent, $33,600 a été déclaré aux actionnaires..........	[illegible]
Total du passif..........	$ [illegible]

LOUIS SCHNEIDER, Président.

HENRI ROBEL, Caissier.

ASSURANCES.

Commercial Insurance Company of New Orleans.

HUITIEME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa charte la Compagnie publie l'état suivant:

[illegible]

WALTER HUNTINGTON, ... [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Déclaré sous serment ... avril 1874.

EDWARD IVY, ... [illegible]

Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, il a été résolu qu'un dividende de QUINZE POUR CENT sur le capital de la Compagnie sera payable sur demande.

RAPPORT SUR L'ETAT DE LA Banque Nationale Mutuelle de la Nlle-Orléans,

la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires ... [illegible]

RESSOURCES.

Prêts et Escomptes..........	[illegible]
Tiré au-delà des dépôts..........	[illegible]
Bons des Etats-Unis pour assurer la circulation..........	[illegible]
Autres actions, bons et hypothèques..........	[illegible]
Dû par des agents de réserve..........	[illegible]
Dû par des banquiers et des banques nationales de l'Etat..........	[illegible]
Local de la banque..........	[illegible]
Autres Propriétés foncières..........	[illegible]
Mobilier et installations..........	[illegible]
Dépenses courantes..........	[illegible]
Taxes payées..........	[illegible]
Primes..........	[illegible]
Echanges pour le Clearing House..........	[illegible]
Billets d'autres Banques Nationales..........	[illegible]
Petite Monnaie Courante, y compris les Nickels..........	[illegible]
Espèces..........	[illegible]
Billets Légal Tender..........	[illegible]

PASSIF.

Capital payé..........	[illegible]
Surplus..........	[illegible]
Escompte..........	[illegible]
Change..........	[illegible]
Intérêt..........	[illegible]
Circulation Nationale..........	[illegible]
Dividendes non-payés..........	[illegible]
Dépôts individuels..........	[illegible]
Chèques Certifiés..........	[illegible]
Dû à des Banques Nationales..........	[illegible]
Dû à des Banques de l'Etat..........	[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, ... [illegible]

Moi, Joseph Michel, Caissier de la Banque Nationale Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que le ... ci-dessus ... est exact.

JOSEPH MITCHEL, Caissier.

Signé sous serment, par devant moi, ... 1874. JULES ... N. P.

Exact

F. POURSINE, ... [illegible]

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

Au No 111 de la rue ... [illegible]

—Assure contre—

LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIERE.

Aux plus Bas Taux du Tarif.

A. EIMER BADER, Président.
CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, ... [illegible]

Première Année Fiscale.

Primes reçues..........	[illegible]
Pertes par incendies sur mer et rivières payées..........	[illegible]
Réassurances, réfactions (rebate), dépenses, etc.	[illegible]
Total de l'Actif..........	[illegible]

DECLARE.

Intérêt sur le Capital payé, ... [illegible]
Dividende sur le Capital payé, ... [illegible]
Dividende sur Primes payées, ... [illegible]

DIRECTEURS.

Henry Abraham,	S. Katz,	[illegible]
A. Eimer Bader,	Jos. Keller,	[illegible]
N. A. Baumgar-	Th. Lilienthal,	[illegible]
ten,	E. F. Del Bondio,	[illegible]
Isaac Scherck,	M. Hicks,	[illegible]
J. N. Schwartz,	Chas. Engsfeld,	[illegible]
Louis Schwartz,	M. Frank,	[illegible]
X. Weissenbach,	H. R. Gogreve.	[illegible]
R. Wilderson		

VINGT-DEUXIEME ETAT ANNUEL

—DE—

Home Mutual Insurance Company

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMEMENT aux clauses de sa Charte la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1873:

Primes reçues durant l'année terminée le 31 décembre 1873, y compris les Risques non terminés en 1872..........	[illegible]
Primes sur les Risques de feu..........	[illegible]
Primes sur les Risques de rivière..........	[illegible]
Primes sur les Risques de mer..........	[illegible]
Moins les primes rendues.	[illegible]
Moins les primes sur Risques non terminés en 1873..........	[illegible]
Primes nettes pour l'année 1873.	[illegible]
Déficit pour l'année 1873..........	[illegible]
Pertes payées durant la même période.	
Sur les Risques de feu..........	[illegible]
Sur les Risques des rivières..........	[illegible]
Sur les Risques de mer..........	[illegible]
Réassurances..........	[illegible]
Taxes..........	[illegible]
Réfaction au lieu de ...	[illegible]
Dépenses et Profits et Pertes, moins le compte de loyer..........	[illegible]
Intérêt dû sur les Scrips non encore payés..........	[illegible]
Moins escompte et intérêts..........	[illegible]
Pertes non réglées..........	[illegible]

La Compagnie possède l'Actif suivant:

En caisse..........	[illegible]
Billets à recevoir sur prêts et sur gages..........	[illegible]
Billets à recevoir sur Primes..........	[illegible]
Effets à recevoir en voie de recouvrement..........	[illegible]
Propriété foncière..........	[illegible]
Bons de l'Etat de la Louisiane et de la ville de la Nouvelle-Orléans..........	[illegible]
Actions de Banques..........	[illegible]
Actions de la Compagnie Vallette Dry Dock..........	[illegible]
Actions du Marché Pragst ...	[illegible]
Bons de la Grande Loge des Maçons Libres et Acceptés..........	[illegible]
Bons I. O. des O. F. Hall Association..........	[illegible]
Actions de Compagnies d'assurance..........	[illegible]
Bons du Mechanics and Agricultural Fair Association..........	[illegible]
Compte suspendu de Bons et d'Actions..........	[illegible]

L'état suivant est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. BROTHER, ... [illegible]

A. W. HERTER, Secrétaire.

[illegible]

FACTORS' AND TRADERS' Insurance Company.

HUITIEME ETAT ANNUEL

[illegible]

PRIMES DE ... [illegible]

[illegible]

EDWARD IVY, ... [illegible]

Le ... courant, à une réunion du Bureau des Directeurs, il a été résolu de payer SUR DEMANDE, un SECOND intérêt semi-annuel de CINQ POUR CENT jusqu'au ... sur le capital de la Compagnie, ... un DIVIDENDE AU COMPTANT de TRENTE pour cent ... [illegible]

HARMON DOANE, Président.

[illegible]

Compagnie d'Assurance "Hope" DE LA NLLE-ORLEANS.

[illegible]

HENRY PEYCHAUD, ... [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, ... [illegible]

Mutual Aid and Benevolent Life Insurance

ASSOCIATION OF LOUISIANA.

[illegible]

Compagnie d'Assurance de l'Union DE LA NLLE-ORLEANS.

[illegible]

A. CHIAPELLA, ... [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, ... [illegible]

Factors' and Traders' Insurance Company.

[illegible]

HARMON DOANE, Président.

[illegible]

Second Etat de Situation

[illegible]

Mechanics' and Traders' INSURANCE COMPANY.

[illegible]

LLOYD R. COLEMAN, Président.
SAMUEL A. WHITE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, ... [illegible]

[illegible]

F. W. DOUGLAS, ... [illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans,

No. 104, RUE DU CANAL.

VINGTIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant ... [illegible]

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, ... [illegible]

VINGT-CINQUIEME ETAT ANNUEL

—DE LA—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

[illegible]

BILAN DE LA BANQUE NATIONALE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible]

JOHN H. PIKE, Caissier.

GEO. W. CHRISTY, ... [illegible]

ETAT DE LA Banque Nationale Mutuelle DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible]

Louisiana Savings Bank

—AND—

Safe Deposit Company.

[illegible]

New Orleans Credit Foncier Association.

[illegible]

BILAN DE LA GERMANIA NATIONALE BANK, ETAT DE LA LOUISIANE.

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

[illegible]

Banque Nationale de l'Union,

A LA NOUVELLE-ORLEANS

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, ... [illegible]

Moi, JAS. CHALARON, caissier de la susdite banque, ... [illegible]

Banque Nationale de l'Etat.

[illegible]

SAML. H. KENNEDY, ... [illegible]

Banque Nationale de l'Etat.

[illegible]

Banque de l'Union Française.

[illegible]